



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence 2026	Taux plafonds 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2)	Taux votés 2026	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6)
	1	2	3	4	5	6	7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	26 526 550	32,89	99,68	26 837 000	8 826 689	40,45	10 855 566
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	84 455	44,41	127,98	85 800	38 104	54,62	46 862
Taxe d'habitation (TH)	542 467	29,45	64,25	427 000	125 752	36,22	154 686
Colisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	8 990 545		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence de TH 2026	Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	11 057 085
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Total des produits attendus

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case : <input type="checkbox"/>
	8	9	10	
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité	40,45		
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	11 057 085	54,62		
Taxe d'habitation (TH)	8 990 545	36,22		
Colisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
		3 322		445 428	0	0	6 017 652	6 466 402

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
11 057 085		6 466 402		17 523 486

À BOBIGNY
 Le 23 MARS 2026
 Pour la Direction des Finances publiques,
 FREDERIC IANNUCCI

Le 17/04/2026
 Pour la Commune,
 Le Maire, ancien ministre

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.